

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA MATANIE**

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Matanie tenue le 5 novembre 2019 à 19 h en la salle « Rivière-Bonjour » au sous-sol de l'Édifice de La Matanie situé au 158, rue Soucy à Matane.**

Présences :

M<sup>mes</sup> Véronique Lamarre, maire suppléant – Baie-des-Sables  
Victoire Marin, maire – Grosses-Roches  
Francine Ouellet Leclerc, maire – Saint-Jean-de-Cherbourg  
MM. Steve Castonguay, maire – Saint-Léandre  
Pierre Dugré, maire – Sainte-Paule  
Rémi Fortin, maire – Saint-René-de-Matane  
Pierre Lagacé, maire – Saint-Ulric  
Jérôme Landry, maire – Matane  
Jean-Roland Lebrun, maire – Saint-Adelme  
Dominique Roy, maire – Les Méchins  
Denis Santerre, maire – Baie-des-Sables  
Andrew Turcotte, maire – Sainte-Félicité

Les membres sont tous présents et forment le quorum sous la présidence de monsieur Denis Santerre, préfet et maire de Baie-des-Sables. Monsieur Olivier Banville, directeur général adjoint et directeur du service de l'aménagement et de l'urbanisme, est aussi présent.

---

**Ouverture de la séance**

La séance est ouverte à 19 h 00.

**Ordre du jour**

1. Ouverture de la séance, constatation de l'avis de convocation et vérification du quorum
2. Entente de fin d'emploi de la directrice générale et secrétaire-trésorière
3. Période de questions
4. Fermeture de la séance

---

**RÉSOLUTION 676-11-19**

Il est proposé par monsieur Jérôme Landry et résolu à l'unanimité de fermer la séance. Il est 19 h 02.

ADOPTÉE

(signé)

---

Le préfet  
Denis Santerre

(signé)

---

Le directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint,  
Olivier Banville, urb.

*Je, soussigné, Denis Santerre, préfet de la MRC de La Matanie, ayant signé le présent procès-verbal, reconnaît et considère avoir signé toutes les résolutions qui y sont contenues.*

(signé)

---

*Le préfet  
Denis Santerre*